



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 3- 2007

INFORMATION PRÉALABLE REQUISE DES NAVIRES BATTANT PAVILLON ÉTRANGER

Veillez faire parvenir l'information suivante sur une **feuille séparée** pour chaque transit remontant, par télécopieur ou par courriel au centre de contrôle identifié ci-dessous, au moins **96 heures** avant l'entrée dans la Voie maritime en direction ouest, au point d'appel 2 à Montréal :

Voie maritime (télécopieur) - (315) 764-1886 courriel: vtc@sls.dot.gov

1. Nom et numéro OMI du navire
2. Nom du propriétaire
3. Nom de l'exploitant
4. Nom de l'affrèteur
5. Cinq (5) derniers ports et dates de départ
6. Cargaison
7. Liste des membres de l'équipage et renseignement similaire pour les autres personnes à bord
8. Pays d'immatriculation et nom de la Société de classement
9. Heure prévue d'arrivée (HPA) au Point d'appel (PA) 2, entrée de la Voie maritime (Date et heure)
10. Toutes les destinations sur le fleuve et les Grands Lacs
11. HPA Écluse Snell (Date et heure)
12. Date et heure de transmission du formulaire d'information préalable
13. Nom et numéro de téléphone de l'agent à Montréal
14. Votre navire respecte-t-il les pratiques exemplaires pour la gestion du lest d'eau de la Fédération maritime du Canada?
15. Avez-vous des eaux de lest à bord ? Oui ou non. **(Veillez soumettre l'information requise sur le nouveau formulaire inter-agence – 'Rapport des eaux de lest – Voie maritime du Saint-Laurent.')**

Le 16 mars 2007